



CHAMBRE DE
COMMERCE DE
MÉKINAC

NOUVELLE ENTREPRISE TRANSFERT D'ENTREPRISE

Sont admissibles les entreprises ayant entre 1 an et moins de 5 ans d'existence au 30 avril précédent le gala ou une entreprise dont la propriété a été transférée et dont la relève mène les opérations (plus de 50%). Cette catégorie s'adresse à une entreprise qui se démarque par la réussite de son processus de transfert ou de son acquisition qui ont su prendre leur place et rayonner dans leur domaine d'expertise. Tous secteurs d'activités confondus.

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE VIDÉO

À NOTER

- Plateforme utilisée pour l'entrevue en visioconférence : TEAMS
- Durée de l'entrevue : 15 minutes
- Si vous voulez soutenir votre candidature avec des documents visuels, ceux-ci doivent être envoyés avant la date prévue de l'entrevue.
- Deux personnes au maximum, peuvent être présentes lors de l'entrevue.

Présentation de l'entreprise :
(Produits, services, historique et mission)
3 minutes

Quelles sont les principales réalisations qui ont permis à l'entreprise de se démarquer dans la dernière année.

(Maintien et/ou création d'emploi, innovation, développement de nouveaux produits, service ou procédés, investissement, croissance des ventes, hausse de la clientèle/nouvelle clientèle, rayonnement du marché, partenariat avec le milieu, distinction de la concurrence, etc.)

5-6 minutes

Quelle est votre vision de développement pour le futur de votre entreprise ?

3 minutes

Qu'est-ce qui rend votre entreprise authentique et exceptionnelle ?

(Pour quelles raisons, le prix devrait aller à votre entreprise.)

3 minutes